



Société anonyme au capital de 944.871.430 DH
Siège social : 8, Rue El Mouatamid Ibnou Abbad – CASABLANCA
RC N° 30.037 - CASABLANCA

COMMUNIQUE DE PRESSE POST ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE TENUE EN DATE DU 29 MAI 2019

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société COSUMAR, s'est réunie le mercredi 29 mai 2019 à 11 heures au siège social, 8, Rue El Mouatamid Ibnou Abbad - Casablanca.

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux Comptes a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018, se soldant par un bénéfice net de 800.762.387,35 DH.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de COSUMAR a également examiné et adopté à l'unanimité l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées et a décidé de distribuer un dividende ordinaire de 7,00 DH par action et un dividende exceptionnel de 3,00 DH par action dont le paiement interviendra à partir du 15 juillet 2019.

Les états de synthèse sociaux et consolidés de COSUMAR arrêtés au 31 décembre 2018 et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée, n'ont subi aucun changement.

Les résultats de vote sont disponibles sur le site internet de la société www.cosumar.co.ma, conformément aux dispositions du 4^{ème} alinéa de l'article 136 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.